38ème Assemblée Générale Ordinaire
Vendredi 6 novembre 2026 à 19h
Au Jeu d'Arc de Montmerle sur Saône (Plaine des Sports)

Présents ou représentés : 35
Excusés : 0
Absents : 16
Quorum : 17

Ouverture de la Séance à 19h09.

Ordre du jour :

Accueil des officiels

1. Allocution et Rapport moral du Président
2. Rapport financier
3. Rapport des vérificateurs aux comptes
4. Élection des prochains vérificateurs aux comptes
5. Ouverture du tronc
6. Rapport Commission Communication
7. Rapport Commission Sponsors
8. Rapport Commission Jeunes
9. Rapport Entrainements
10. Rapport Commission Tradition
11. Rapport Commission Parcours
12. Rapport Commission Sport et résultats
13. Informations générales
14. Rappel des dates à retenir
15. Questions diverses

Verre de l'amitié.

Accueil des Officiels

Nous accueillons monsieur Didier RUTSCHI, maire de Montmerle sur Saône, Madame Corinne DUDU, adjointe déléguée aux associations, monsieur Renaud DUMAY, Président de la Communauté de commune Val de Saône Centre et monsieur Denis SAUJOT, Vice-président délégué à la Vie sportive, associative et culturelle. Merci beaucoup de votre présence.
Mr Joël FONTENILLE, Président du CD01 de Tir à l'Arc et Mr Alain MAHUET, Adjoint aux Sports de la mairie de Belleville en Beaujolais, sont excusées car occupés sur d'autres évènements.

1. Allocution et Rapport moral du Président

Mesdames et Messieurs, Archers, je vous salue.

Je vous remercie tous pour votre présence à cette Assemblée Générale.
Quelques chiffres pour la saison 2025-2026 : nous étions 45 adhérents. Parmi eux, 13 enfants à l'École de tir, 6 adultes débutants et une vingtaine de compétiteurs.
Pour la saison 2026-2027, nous sommes déjà 51 licenciés. Nous comptons 10 enfants à l'École de tir et 12 adultes débutants.

La saison 2025-2026 aura été une année faite de hauts et de bas pour notre Compagnie. Elle nous a apporté de belles satisfactions, mais aussi quelques déceptions.
Je retiendrai avant tout la convivialité et l'esprit d'entraide qui ont animé notre Compagnie tout au long de cette saison.

Lors des entraînements, des concours ou de nos différents événements, nous avons toujours pu compter sur l'investissement et la bonne humeur de nos bénévoles.
Je tiens à remercier sincèrement toutes celles et ceux qui participent à la vie de notre association. Que ce soit pour l'installation des entraînements, le rangement du matériel ou l'organisation de nos manifestations.

Cet engagement collectif est essentiel. Il constitue l'une des grandes forces de notre Compagnie.

Sur le plan sportif, nos archers ont une nouvelle fois porté fièrement nos couleurs. De belles satisfactions sont à souligner. Elles vous seront présentées dans le rapport sportif. Je souhaite également mettre en avant, une nouvelle fois, le remarquable parcours de Jérémy. Son engagement et sa persévérance font la fierté de notre Compagnie.

Vous pouvez suivre son évolution et ses aventures sportives sur nos réseaux sociaux et notre groupe WhatsApp. Nous y partageons régulièrement des nouvelles de ses stages et de ses compétitions internationales.

Le travail paye !

Il a d'ailleurs été récemment mis à l'honneur en tant que parrain de la cérémonie des Trophées des Sports de Belleville-en-Beaujolais. Il y a reçu un Trophée d'honneur pour son parcours associatif et sportif.
Une partie des licenciés était présente pour soutenir Jérémy et représenter la Compagnie.

J'ajoute une information à ce sujet. Je vous propose de noter la date du 1er avril 2027.
En effet, le Comité régional olympique et sportif Auvergne-Rhône-Alpes a contacté Jérémy pour lui remettre un Trophée des Sports. Lors de cette cérémonie, le Comité met à l'honneur les sportifs et parasportifs amateurs de haut niveau.
Je n'ai pas encore le lieu exact ni les horaires. Je vous informerai dès que possible. Vous pourrez ainsi venir le soutenir et représenter la Compagnie si vous le souhaitez.

Comme vous l'avez compris, ses engagements sportifs ne lui permettent plus d'assurer l'encadrement de notre École de tir.
Le bureau s'est donc mobilisé pour en assurer la continuité. Nicolas est notamment particulièrement investi. Notre coach a également accepté de revenir les mardis. Les autres membres du bureau donnent aussi de leur temps pour garantir un encadrement suffisant et de qualité.
Grâce à cette mobilisation collective, nous pouvons continuer à accueillir les enfants de l'École de tir. Nous accueillons également les adultes débutants, particulièrement nombreux cette année.

Un grand merci à tous pour cet engagement !

Notre Jeu d'arc, lieu de tradition et de convivialité, continue de vivre et d'être entretenu grâce à l'engagement de nos bénévoles.
En 2027, nous prévoyons notamment de rénover une partie de la cuisine. Nous devrons également assurer les gardes et l'entretien régulier du site. Nous aurons donc encore besoin de bras. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues !

Concernant le tir extérieur, la recherche d'un terrain adapté reste un défi.
Malgré quelques déceptions, nous poursuivons nos démarches auprès des collectivités. Nous gardons l'espoir de trouver enfin une solution durable pour notre Compagnie.

Parallèlement, nous continuons nos démarches pour développer notre association, rechercher de nouveaux partenaires et améliorer nos conditions de pratique. Ces différents projets vous seront présentés dans un rapport spécifique.

Nous sommes également en contact avec la Communauté de communes Val de Saône Centre pour l'octroi d'un terrain extérieur. Les démarches et les discussions sont en cours. Nous vous tiendrons informés des suites données.

Pour conclure, en dépit des difficultés rencontrées, je retiens surtout une Compagnie vivante, dynamique et solidaire. Une Compagnie portée par des archers passionnés et des bénévoles investis. Je souhaite que nous continuions à cultiver cet esprit de convivialité, d'entraide et de transmission de nos traditions. C'est ce qui fait toute la richesse de notre association.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement, votre confiance et votre fidélité.

Je nous souhaite à tous une très belle saison 2026-2027.

Sur ce, nous allons passer à la suite de l'ordre du jour

Vote du rapport moral : **Abs : 1 / Pour : 34 – Voté à la majoritée**

2. Rapport financier

Voici les comptes de la Compagnie présentés Océane GUICHARD, notre Trésorière.

Bonsoir à tous,

Pour cette saison 2025-2026, nous présentons une nouvelle fois un résultat négatif de 1 822,08 €, mais ce résultat négatif reflète de la performance de nos archers qui ne cesse de s'améliorer.

En effet, pour rappel, la compagnie prend en charge les inscriptions des jeunes compétiteurs et participe également aux frais de déplacement à partir d'un niveau national à hauteur de 250 € par archers et par discipline. Ces déplacements sont en partie compensés par des dons et subventions cette année.
De plus, nous avons l'immense joie d'avoir un archer qui a décidé de voir ses performances encore plus grandes en investissant tous son temps personnel dans le tir à l'arc afin de viser les jeux paralympiques de 2028. Vous l'avez compris il s'agit de notre archer Jérémy Chardigny que la compagnie a souhaité accompagner dans son beau parcours qui au-delà de son investissement personnel nécessite un investissement financier non négligeable.

Après concertation, la compagnie a décidé de lui accorder le même principe que pour les déplacements des compétiteurs au niveau nationale. Nous lui avons également apporter une aide matérielle qui pour l'instant n'est pas compensé mais un dossier est en cours d'instruction auprès de notre banque pour bénéficier d'une enveloppe spécialement dédiée à lui et son projet. Si cette aide est acceptée, ses dépenses seront neutres dans le résultat de la compagnie pour la saison prochaine.

Pour finir le dernier déficit est celui de la porte ouverte de la compagnie, il s'agissait de la première année, il faut laisser le temps aux personnes de découvrir la discipline et peut être essayer de communiquer d'avantage l'année prochaine pour une meilleure visibilité.
Maintenant place aux bonnes nouvelles, le fonctionnement de la compagnie se porte très bien et est bien équilibré.

Nos concours Beursault ce sont également très bien déroulés ce qui nous a permis de nous rapporter 701.98 €, bravo à tous les bénévoles qui sans eux ces manifestations ne pourraient pas se réaliser.

Pour la saison 2026-2027, il y aura encore plusieurs dépenses à prévoir notamment le rafraichissement de la cuisine ainsi que l'entretien de la toiture de notre jeu d'arc et si notre dossier de demande de mini bus est accepté il faudra prévoir une assurance et son entretien mais les dépenses de nos archers pour leur déplacement seront rassemblées dans la mesure du possible.

Merci pour votre attention.

Intervention de la présidente :

Je tiens également à attirer votre attention sur les dépenses engagées dans le cadre de la formation au nouveau logiciel dédié à l'organisation des concours.

En effet, Lucie et moi-même avons participé à cette formation, dont le coût s'élevait à 35 € par personne. Nous venons toutefois d'apprendre que le CRATA propose également des sessions de formation gratuites pour ce même logiciel.

Par ailleurs, nous devions nous rendre à Sallanches pour assister à cette formation en présentiel sur un week-end. Nous avions donc réservé un hôtel en prévision de ce déplacement. Cependant, la compagnie organisatrice a annulé la formation en présentiel à la dernière minute, sans que nous ayons la possibilité d'annuler notre réservation. Les frais d'hébergement ont donc été perdus.

Enfin, il nous avait été indiqué que l'acquisition d'un lecteur scanner était obligatoire pour utiliser le logiciel. Or, il s'est finalement avéré que cet équipement n'était pas nécessaire pour l'organisation de nos concours.

Face à ces différents éléments, et notamment au manque de communication de la part de l'organisme organisateur, j'ai pris l'initiative de lui adresser un courriel afin de signaler les dépenses engagées inutilement, tant pour l'hébergement que pour l'achat de matériel finalement non indispensable. Au total, ces dépenses représentent environ 300 €, auxquelles s'ajoute le coût de la formation, soit 70 € pour nous deux, alors même que des formations gratuites sont proposées par le CRATA.

Les différents documents financiers sont disponibles en suivant ce lien :
Documents comptables 2025-2026

3. Rapport des vérificateurs aux comptes

Quelques remarques ont été observées par les vérificateurs :

- Le nombre de licenciés est passé de 45 l'année dernière pour 51 cette année.

- Il faut trouver un équilibre avec les dépenses de l'objectif de Jérémy :

Une réponse de la banque a enfin été donnée, la commission que devait avoir la banque n'a pas eu lieu.
Jeremy rajoute qu'il ne passe pas que par la compagnie, il passe par ses propres finances, la région dont il a récemment obtenu une subvention de 3000€. Subvention ayant pour origine son inscription en tant que sportif de haut niveau de la région.
Jeremy explique pourquoi il est également passé par la compagnie pour ses frais. Cela s'explique par son intégration de l'équipe de France paralympique, les déplacements non pris en charge et l'évolution rapide de son matériel pour s'adapter au niveau.

- Poser la question au comité régionale pourquoi on reçoit une prime à la performance pour les championnats de France toutes catégorie valide et pas pour les paralympiques ?

Réponse : Si le CRATA le fait bel et bien. Simplement il n'y a pas eu de podium l'année dernière.

- Il y a eu le renouvellement des polos qui a pesé dans la balance.

- Une interrogation sur les dépenses à venir : est-ce au club d'avoir un impact financier sur le renouvellement de la cuisine, ou faut-il faire une demande à la mairie de Montmerle ?

Réponse : nous posons la question en direct à monsieur le Maire :

Réponse de Mr le Maire : Mr le Maire explique qu'il existe des subventions (fonctionnement et investissement). Il nous invite à rencontrer l'équipe municipale en amont pour que la mairie puisse nous faire bénéficier d'une subvention afin de financer notre projet de rénovation de la cuisine.

Ajout des vérificateurs :

Une précision concernant que c'est l'exercice (l'année 2025-2026) qui est en déficit et que lors d'année précédentes, les exercices ont été rendus plusieurs fois en positif.
Les comptes généraux restent dans le positif, tout va bien.

Rapport des Vérificateurs aux Comptes
Exercice 2025-2026

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons vérifié les comptes de la 1ère Compagnie d'Archers Montmerle-Belleville, clôturés le 31 Octobre 2026 et qui portaient sur la période du 1er Novembre 2025 au 31 Octobre 2026.

Tous les documents comptables nécessaires à notre examen ont été mis à notre disposition. Nous avons ainsi pu effectuer dans de bonnes conditions tous les contrôles et vérifications en respectant les principes de diligence généralement admis.

Les soldes en banque sont conformes aux extraits de comptes.

En conséquence, nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice 2025-2026 tels qu'ils vous sont présentés.

En foi de quoi, nous signons le présent rapport.

A Montmerle sur Saône, le 03/11/26

Mr Vincent PAVIOT — Mr Pascal DUBOIS

1ère Compagnie d'Archers Montmerle-Belleville
Siège social : Plaine des Sports – Jeu d'Arc 01090 Montmerle sur Saône
Numéro FFTA : 0101009
tiralarc.montmerle@gmail.com

Vote du rapport financier : **Abs : 1 / Oui : 34 – Vote à la majorité**

4. Élection des prochains vérificateurs aux comptes

Nous avons besoin de deux vérificateurs aux comptes pour la saison 2026-2027 :

- Nicolas BOST
- François FASQUEL

5 Ouverture du tronc

Comme chaque année, le tronc sert à récolter les amendes pour les manquements au règlement de la Compagnie et les dons faits par ceux qui le souhaitent.

Pierrette CHARDIGNY, notre censeur vous expliquera son rôle lors de son rapport Tradition.
Nous procèderons à l'ouverture du tronc.

Ouverture du tronc : Le tronc contient 13,20€

6 Rapport Commission Communication

C'est Lucie CHOMETON, Responsable de la Commission Communication qui va faire le Compte-Rendu.

Bonsoir à toutes et à tous,

Comme vous avez pu le remarquer, la communication occupe une place importante au sein de notre Compagnie. Elle se divise en deux grands axes : la communication interne, destinée aux membres de la Compagnie, et la communication externe, qui nous permet de faire connaître nos activités et de renforcer notre visibilité.

1. La communication au sein de la Compagnie

Tout d'abord, nous assurons la communication interne grâce aux mails que vous recevez régulièrement concernant les entraînements, les différentes manifestations et les informations importantes de la vie de la Compagnie.

Vous êtes donc régulièrement sollicités par mail, et nous souhaitons rappeler l'importance de prendre le temps de lire ces messages jusqu'au bout. Cela permet d'éviter les pertes d'informations et de limiter les questions pendant les entraînements lorsque les réponses figurent déjà dans les mails. La rédaction de ces messages demande du temps, c'est pourquoi nous comptons sur chacun d'entre vous pour en prendre connaissance attentivement.

Bien entendu, nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions et échanger avec vous de vive voix, toujours avec plaisir !

Nous avons également mis en place un groupe WhatsApp afin de faire vivre la Compagnie et de faciliter le partage des informations concernant les entraînements et les différents tirs organisés.

2. La communication sur les réseaux sociaux

Comme certains d'entre vous ont pu le constater, vous pouvez également suivre les aventures de la Compagnie sur les réseaux sociaux. Depuis deux ans, nous disposons d'un compte Instagram, **@archersmontmerlebelleville**, directement relié à notre page Facebook. Vous pouvez notamment y retrouver les départs en compétition, les entraînements spéciaux, comme le tir d'Halloween, ou encore les publications mettant en avant notre soirée organisée dans le cadre du Téléthon.

Toutes ces publications contribuent à améliorer la visibilité de notre Compagnie sur les réseaux sociaux. N'hésitez donc pas à consulter nos pages, à vous abonner et à partager nos publications autour de vous !

Notre communication extérieure passe également par le site internet de la Compagnie, qui est régulièrement mis à jour. Vous pouvez y retrouver les différentes compétitions auxquelles nos archers peuvent participer, mais aussi les informations concernant les concours que nous organisons nous-mêmes. Comme sur nos réseaux sociaux, plusieurs articles permettent également de découvrir la vie de la Compagnie et les événements qui rythment notre saison. Afin de maintenir nos réseaux sociaux et notre site internet à jour, tout en améliorant notre visibilité, nous avons besoin de votre participation !

J'aimerais donc solliciter les personnes qui participent à des compétitions sans la présence du coach ou de Jérémy : n'hésitez pas à nous envoyer des photos de vos compétitions, en précisant le lieu où elles se déroulent. Cela nous permettra de rédiger des articles pour mettre en valeur vos participations et les résultats que vous obtenez.

Vous pouvez également publier vos propres contenus en lien avec la vie de la Compagnie. Pensez simplement à nous identifier afin que nous puissions, à notre tour, partager vos publications sur nos pages.

Il en va de même pour les événements organisés au sein de la Compagnie, comme le tir d'Halloween ou le tir de Noël. Si vous prenez des photos personnelles et que vous souhaitez nous les partager, je les recevrai avec grand plaisir ! Je n'ai pas toujours mon téléphone à la main et je ne suis pas forcément présente pour prendre toutes les photos. Vous pouvez donc me les envoyer directement sur la messagerie Messenger de la Compagnie. Je pourrai ensuite préparer les articles et les publications dès que possible.

Je tiens d'ailleurs à remercier toutes les personnes qui ont déjà pris l'initiative d'envoyer des photos dans les différents groupes. Votre participation est précieuse et contribue à faire vivre la communication de notre Compagnie !

Enfin, notre visibilité passe aussi par notre présence sur le terrain et lors des événements locaux.

Cette année, comme les années précédentes, nous avons participé aux deux forums des associations : celui de Montmerle-sur-Saône et celui de Belleville-en-Beaujolais. Ces rendez-vous nous permettent de rencontrer de nouvelles personnes, d'accueillir de nouveaux licenciés et de retrouver nos anciens adhérents pour le renouvellement de leur inscription.

L'année dernière, nous avions également expérimenté une journée portes ouvertes. À cette occasion, nous avions accueilli plusieurs personnes autour d'ateliers créatifs, tout en leur permettant de découvrir et de s'initier au tir à l'arc. Ces différentes actions sont essentielles pour faire connaître notre Compagnie, attirer de nouveaux pratiquants et continuer à développer nos activités.

Pour conclure, la communication est l'affaire de tous. Grâce à vos lectures, à vos partages, à vos photos et à votre participation aux événements, nous pouvons continuer à faire vivre la Compagnie et à mettre en valeur tout ce qui s'y passe.

Je vous remercie toutes et tous pour votre attention !

Progrès de l'Ain : Merci

Vote du rapport Commission Communication : **Vote Abs : 1 / Pour : 34 – Vote à la majorité**

7 Rapport Commission Sponsor

C'est la présidente, Responsable de la Commission Sponsor, qui fera le Compte-Rendu.

Nous pouvons toujours compter sur le soutien de notre partenaire Universal Archery, que nous remercions pour sa fidélité. Universal est notre fournisseur de matériel : arcs d'initiation, cibleries, petit matériel. Vous pouvez vous y rendre de notre part et la révision de votre arc sera offerte.

Cette saison, nous avons engagé plusieurs démarches afin de rechercher de nouveaux soutiens, notamment pour nous aider à accompagner Jérémy dans son parcours.

Des demandes de soutien financier ont ainsi été adressées au Crédit Agricole et à la société VINCI, pour lesquelles nous sommes dans l'attente de réponses.

Nous avons également demandé à la région pour avoir un Minibus floqué de notre logo, la aussi c'est en cours, nous attendons une réponse officielle. Le minibus offre la possibilité de se déplacer plus facilement en compétition et donc de réduire les frais. Compétition jeune, championnats de France etc.

Enfin, nous avons eu le plaisir de rencontrer le directeur, monsieur Karl LOBRY de la société DANFOSS de Reyrieux, qui a choisi notre Compagnie comme bénéficiaire des 1 040 € récoltés par ses salariés à l'occasion du Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes du 4 juin dernier.
Nous remercions chaleureusement l'ensemble de ces partenaires pour leur intérêt et leur soutien à notre Compagnie et à ses projets.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux sponsors pour permettre à la Compagnie de concrétiser d'autres projets qui peuvent être onéreux.

Vous pouvez également à titre personnel nous faire un don afin de confirmer votre implication dans la compagnie. Nous avons un PayPal (adresse mail de compagnie : tiralarc.montmerle@gmail.com), vous pouvez aussi nous demander le lien de notre compte Helloasso ou le RIB.

Vous pouvez aussi donner de votre temps lors de nos concours, nos évènements ou nos travaux.

Remarque :
Mr le président de la CCVSC propose de transmettre notre dossier afin qu'il puisse faire jouer ses contacts à la région pour appuyer notre dossier.

Vote du rapport de la Commission Sponsor : **Vote à l'unanimité**

8 Rapport Commission Jeunes

Mathilde BAUDOUIN, Responsable de la Commission Jeunes, ne peut plus assurer son rôle puisqu'elle suit depuis 2 ans des études de cuisine. Lors de notre assemblée générale de 2025, nous avions fait un appel à candidature et Timothée s'est proposé afin de tenir ce rôle. Lucie a préparé le rapport, avec Tanguy, ils sont à l'origine de cette commission, mais c'est bien Timothée qui va vous présenter ce qu'est la commission Jeune puis nous officialiserons son intégration au sein du bureau.

Bonsoir à toutes et à tous,

Depuis plusieurs années, la Commission Jeunes a été créée dans le but de favoriser l'intégration des jeunes au sein de la Compagnie. C'est dans cette démarche qu'elle a rejoint le bureau.

Les principales missions de la Commission Jeunes sont les suivantes :

1. Téléthon

Dans le cadre du Téléthon, la Commission Jeunes participe à la communication autour de l'événement en affichant des supports publicitaires dans différents lieux publics : collèges, lycées, grandes surfaces et salles de sport, ainsi que sur les réseaux sociaux. Les jeunes apportent leur aide à la tenue de la buvette et à l'encaissement des tickets.

2. Aide lors des compétitions de la Compagnie

Lors des concours Beursault organisés par la Compagnie, les membres de la Commission Jeunes sont présents pour apporter leur aide à différents niveaux : tenue de la buvette, marquage, installation du matériel et participation à l'organisation générale.
La Commission a également pour objectif d'accompagner les nouveaux jeunes compétiteurs afin de les aider à découvrir et à appréhender plus sereinement ces compétitions, qui peuvent parfois être source de stress.

3. Fête de la Compagnie/portes ouvertes

Les jeunes sont fortement investis dans la préparation et l'animation des différents ateliers. Ils participent activement à la réflexion et à la création de ces activités, contribuant ainsi à la réussite de cette journée.

Procédons donc au vote du rapport et à l'intégration de Timothée au sein du bureau.

Vote du rapport de la Commission Jeunes : **Vote à l'unanimité**

9 Rapport Entrainements

C'est Jérémy CHARDIGNY, entraineur fédéral, qui va présenter le rapport. Le rapport est celui de l'année dernière.

École de Tir :
Pour la saison 2025-2026, nous avions 13 jeunes licenciés. Nous avons fait une exception pour accueillir 3 enfants de plus par rapport au 10 maximum. Ces 3 enfants et leurs parents nous avaient témoigné d'une extrême envie d'apprendre le Tir à l'Arc et de rejoindre la Compagnie. Cela nous a obligé à modifier notre mode de fonctionnement en termes de nombre d'encadrants. Ces 13 jeunes étaient motivés et assidus et les entraînements se sont bien déroulés cependant aucun enfant n'a souhaité continuer pour cette saison.

Adultes Débutants :

Pour la saison 2025-2026, nous avions 6 adultes débutants. Un petit groupe très uni et assidu. Ils étaient attentifs et appliqués. Seulement deux personnes ont souhaité continuer cette saison, Mireille et Océane, qui nous ravissent par leur bonne humeur et leur volonté. Océane a intégré l'équipe de compétition.

Tirs loisirs :

Comme chaque saison, nous avons organisé le Tir d'Halloween et de Noël qui permettent à tous les Archers de la Compagnie de se retrouver pendant un tir ludique, convivial et déguisé. Nous avons également organisé le Téléthon en tant que les « Archers du Cœur ». La recette, intégralement reversé au Téléthon, a été encore une fois plutôt fructueuse. Nous avons organisé comme l'année dernière une journée d'initiation et de démonstration au Col de Crie. En fin d'année, la Fête de la Compagnie a été transformé en Portes Ouvertes qui nous ont permis d'accueillir quelques curieux et qui ont pour certains pris leur licence cette année.

Vote du rapport Entrainements : **Vote à l'unanimité**

10 Rapport Commission Tradition

C'est à Pierrette CHARDIGNY, responsable avec Jérémy CHARDIGNY, de la commission Tradition, de nous faire le rapport.

Pour ceux qui nous rejoignent cette année, je vais présenter l'aspect traditionnel de la Compagnie. Nous sommes une Compagnie dite « traditionnelle » dont la principale discipline est le Beursault, tir français qui se pratique dans un Jeu d'Arc. Pour ceux qui ne le connaissent pas, nous vous proposons de l'ouvrir après l'AG afin que nous puissions vous le faire découvrir. Pour faire bref, ce tir, nous viens du moyen âge et symbolise l'entrainement des Archers du Roi mais également les duels. Il a ses propres règles, son propre vocabulaire et ses propres traditions. Il est aussi à l'origine de la création de la FFTA. Pour ceux qui le souhaite, un livre est à votre disposition sur l'histoire de la FFTA. Vous pourrez le feuilleter tout à l'heure.

Reconnu sur tout le territoire national, le tir Beursault a son Championnat de France.
Début octobre se déroulait le Championnat de France de la saison 2026. Le Coach, Pascal et Thimoté se sont qualifiés durant la saison et ont donc participé à ce Championnat. Il y a au sein de notre Compagnie, 2 chevaliers d'arc dont le rôle est de transmettre la tradition du Beursault. Je suis moi-même le Censeur de la Compagnie. Mon rôle est de m'assurer que les règles inhérentes au tir Beursault et au Jeu d'Arc sont respectées. Dans la tradition du Tir Beursault il existe une grande fête annuelle de l'archerie qui s'appelle le Bouquet Provincial. Il a lieu au mois de mai en région parisienne et rassemble toutes les Compagnies de France. Il se déroulait cette année à Chiry-Ourscamp. Près de 300 compagnies étaient présentes

pendant cette journée avec leur drapeaux et bannières. La bannière de la Compagnie est derrière vous. Le Bouquet Provincial donne le départ de tirs, appelés Tir de Bouquet.

Ils se pratiquent quasiment tous dans des Jeux d'Arc. Ils se tirent sur des cartes spécifiques avec un Marmot et sont obligatoires pour tous les archers qui se sont qualifiés et veulent se présenter au championnat de France. Lors de ces tirs, il y a plusieurs challenges dont le classement « au plus beau noir » de France sur Marmot ainsi que le Prix aux Honneurs par exemple.

Nous organisons chaque saison 2 tirs traditionnels. La St Sébastien, patron des archers et le tir du Roy ou « Abat l'Oiseau ». Le St Sébastien et le Roy 2026 est Paul. Félicitations à lui.
Il lui revient donc le rôle de préparer les cartes de ces deux tirs traditionnels cette année.

Vote du rapport Commission Tradition : **Vote à l'unanimité**

11 Rapport commission Parcours

Notre compagnie ne possède pas de terrain susceptible d'accueillir les disciplines parcours, campagne et/ou 3D, mais nous avons la chance d'avoir un archers « spécialisé » dans ces disciplines. Nous souhaitons mettre en avant ces disciplines, c'est pour cela que nous proposons d'intégrer cette nouvelle commission Parcours avec comme responsable Nicolas BOUDELOT.

Je lui laisse la parole afin de vous présenter ces disciplines.

Bonsoir à tous

Je suis devant vous ce soir pour vous présenter la nouvelle commission que nous souhaitons mettre en place afin de pouvoir promouvoir le tir de parcours auquel je suis actuellement le seul représentant régulier de la compagnie.

Je vais essayer d'être bref mon but est de vous décrire rapidement les disciplines principales. On aura bien le temps à partir du printemps pour en reparler. La saison dernière il y a eu un échange avec la compagnie des archers de Montluel où deux archers de la compagnie ont pu tester la discipline de tir 3D sur leur terrain d'entrainement.
Paul a également participé à leur concours 3D pour son premier concours en découverte.

Entrons donc dans le vif du sujet

Les disciplines de tir à l'arc de parcours

Le tir à l'arc de parcours se pratique en pleine nature, principalement en forêt sur terrain plat ou vallonné en fonction du secteur géographique, de début mars à fin juillet dans notre région pour la saison en cours.

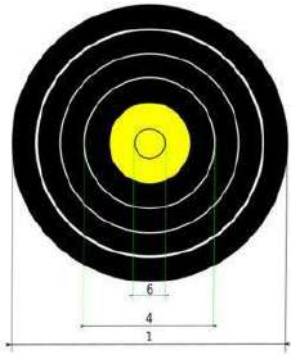
En région Rhône Alpes nous sommes principalement sur des parcours techniques avec beaucoup de tir en dévers à l'exception de quelques-uns comme celui de Montluel qui est plat et celui de Fort Barreaux. La région Bourgogne regroupe quelques parcours plats et pas trop physiques relativement proches.

Les archers se déplacent de cible en cible sur un parcours balisé en pelletons de plusieurs archers. Il associe précision, concentration, lecture du terrain et adaptation aux conditions de tir.
3 principales disciplines en FFTA : le tir campagne, le tir Nature et le tir 3D permettent de découvrir différentes facettes de cette pratique.

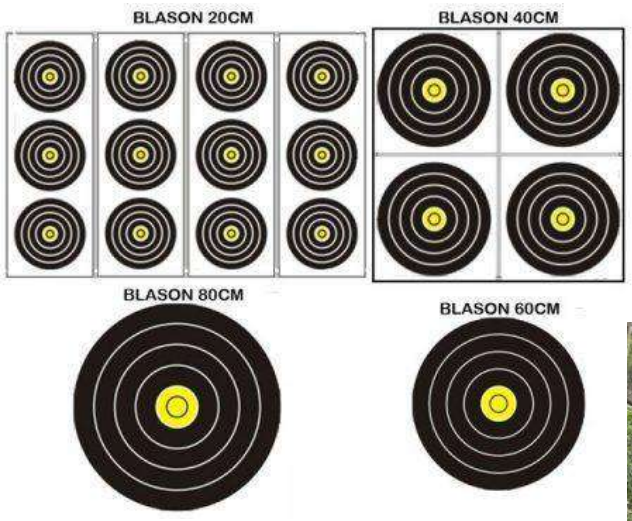




Le tir à l'arc campagne :



Les archers tirent sur des blasons circulaires noirs et jaunes, de différentes tailles, installés à des distances variées.
Cette discipline est celle qui se rapproche le plus du tir sur cible anglaise
Elle associe précision, maîtrise technique et lecture du terrain. Les tirs en montée, en descente, en dévers ou dans des conditions de luminosité différentes rendent chaque cible unique. Les archers doivent adapter leur posture à des angles de tir parfois extrêmes (fortes montées, descentes raides, dévers).







Le déroulement d'une compétition :

Un parcours comporte généralement 24 cibles. Les archers se déplacent en pelotons, en suivant un itinéraire balisé, et tirent trois flèches par cible, soit 72 flèches sur l'ensemble du parcours.
Chaque archer dispose d'un temps limité 3 minutes pour tirer ses 3 flèches. Il doit analyser la cible, évaluer les conditions de tir et adapter sa visée avant de décocher ses flèches.



Les distances varient selon la taille du blason, la catégorie de l'archer et le pas de tir attribué. Elles peuvent aller de 5 à 60 mètres.
Les blasons ont quatre diamètres : 20, 40, 60 et 80 cm. Selon la compétition, les distances sont :
- Connues : la distance est indiquée à l'archer.
- Inconnues : l'archer doit estimer lui-même la distance jusqu'à la cible.

Les parcours peuvent comporter uniquement des distances connues, uniquement des distances inconnues, ou combiner les deux.

Catégories d'arcs : La discipline est ouverte principalement aux arcs classiques (Recurve), aux arcs à poulies (Compound) et aux arcs nus (Barebow) et arc droit (Longbows)




Le Tir à l'arc Nature

Les archers tirent sur des cibles animalières en photos représentant des espèces de tailles différentes, disposées le long d'un parcours.




Un parcours Nature comporte 21 cibles,

Chacune représentant un animal en photo sur un blason spécifique. Les distances sont inconnues des archers, qui doivent les estimer visuellement sans jumelles avant de tirer sur des distances allant de 5 à 40 mètres en fonction de la taille des blasons et de la catégorie d'âge de l'archer. Aucun télémètre ou système de mesure n'est autorisé.



Sur chaque cible, l'archer dispose de deux flèches à tirer depuis 2 pas de tir différent. Les 2 flèches doivent être tirées dans le temps imparti ce qui

demande de prendre rapidement les bonnes décisions tout en conservant une gestuelle maîtrisée. C'est un tir rapide de zone :

Le tir nature accueille différentes catégories d'arcs, *Le TL tir libre comprend les arcs avec viseur (dont arc à poulies avec viseur), les arcs sans viseur sont dans 4 divisions : CO arc à poulies (sans viseur), BB arc nu classique (barebow), AD arc droit (longbow), AC arc chasse (instinctive bow).*
Chacun peut ainsi pratiquer avec un matériel adapté à son style de tir.





<u>Le tir sur cibles 3D</u>

Chaque cible présente des zones de score situées sur un animal en mousse 3D à l'échelle. L'objectif est de placer ses flèches le plus précisément possible dans ces zones afin d'obtenir le meilleur score.





Les distances de tir s'échelonnent entre 5 à 45 mètres pour les arcs avec viseur et de 5 à 30 mètres pour toutes les autres divisions. Les distances de tir sont toujours inconnues des archers. Les cinq divisions d'arcs reconnues dans le règlement général de Parcours nature sont utilisées. L'Arc nu, l'Arc à poulies nue, l'Arc Chasse, l'Arc droit et le Tir libre (arc avec viseur).



Une fois arrivé à son poste de tir, le tireur à 1minute 30 pour découvrir la cible, en évaluer sa distance et tirer ses deux flèches (les jumelles sont autorisées). 21 points sont réalisables par cible, sur 24 cibles par concours. C'est un tir de précision. Il y a un seul pas de tir.







Voilà pour l'essentiel ; je laisse place au coach pour la commission sport

Merci Nicolas ! Procédons au vote du rapport et à l'intégration de Nicolas au sein du bureau.

Vote du rapport Commission Parcours : **Vote à l'unanimité**

12 Rapport Commission Sport et Résultats

Avant de laisser la parole au Coach, je vous informe nous ferons la remise des distinctions à l'issue du rapport. Christophe DUVOULDY-CORCUFF, le Coach, Responsable de la Commission Sport.

Mesdames, Messieurs, archers, je vous salue !

Les couleurs de la Compagnie ont encore brillé sur les podiums cette saison, aussi bien en salle qu'à l'extérieur !

Et quelle saison ! Nos archers nous ont offert de très beaux résultats, des médailles, des records personnels et de belles émotions.

La saison en salle :
Bien sûr, nous avons commencé la saison à Pusignan. Un concours très prisé qui fait le plein tout au long du week-end. Il faut dire que le samedi soir, après les tirs, il y a la traditionnelle soupe à l'oignon !

Nos jeunes compétiteurs, des catégories U13 à U18, en arc classique uniquement, terminent à la 21e place du Challenge Régional Jeunes (CRJ) par équipes, sur 47 équipes ayant participé à au moins trois concours durant la saison salle.

Une belle performance collective !

Au Championnat de l'Ain à Bourg-en-Bresse, nos archers montent également sur les podiums :

- Lucien : Champion de l'Ain.
- Clémence : Championne de l'Ain.
- Maxence : Médaille de bronze.

Puis vient une première pour Jérémy ! Il participe à sa toute première compétition internationale à Nîmes et termine à la 121e place.

Bravo à lui ! Et ce n'est que le début, d'autres compétitions sont à venir !

À Châtillon-sur-Chalaronne, lors du Championnat de l'Ain adultes, Jérémy décroche une nouvelle fois la médaille d'or.

Nos jeunes ne sont pas en reste et réalisent eux aussi plusieurs podiums. Direction ensuite Espaly-Saint-Marcel, en Haute-Loire, pour le Championnat régional jeunes.

Le samedi, deux U13 sont qualifiés :

- Lucien termine 17e.
- Arsène termine 22e.

Malheureusement, ils ne parviennent pas à intégrer le quota des 16 premiers pour accéder à la suite de la compétition.

Le dimanche, place aux U18 !

Timothé réalise un très joli tir de qualification. Il bat son record personnel avec 540 points et prend la 5e place provisoire. Il remporte ensuite deux duels, mais s'incline en 1/8 de finale.
Bravo à toi, Timothé, pour cette belle performance et ce nouveau record !
Le Championnat de France de para tir à l'arc à Richelieu.

Pour la troisième année consécutive, nous voilà de retour à Richelieu pour le Championnat de France de para tir à l'arc.

Et cette année encore, nous avons vécu un week-end riche en émotions !

Première en lice, Océane est très stressée. Mais le coach est là pour remettre un peu d'ordre dans tout ça ! Elle termine les qualifications avec 376 points.

Vient ensuite le temps des duels, qui l'emmènent jusqu'en demi-finale.

Océane dispute alors la petite finale pour tenter de décrocher la médaille de bronze… ou repartir avec la médaille en chocolat ! Le coach resserre donc les manettes. Pas question de ramener la médaille en chocolat !

Il passe alors pour un coach dur et sévère auprès de ses adversaires. Mais rappelons une chose : pendant une compétition, seul le coach peut parler avec son archère, et non l'inverse. Il n'est donc ni dur ni sévère. Il a simplement les mots justes pour permettre à Océane de donner le meilleur d'elle-même.

Et le résultat est là !

Océane décroche une magnifique médaille de bronze au Championnat de France !

Bravo à toi pour cette très belle performance !

Au tour de Jérémy maintenant.

Le concours s'annonce stressant. Il va être placé sous haute surveillance par les entraîneurs de l'équipe de France. Il termine son tir de qualification à la 4e place avec 576 points.
Son coach reste attentif, surveille également ses adversaires et lui transmet les informations nécessaires par signes ou par code verbal.

La course aux points continue !

Jérémy passe les quarts de finale, mais s'incline en demi-finale. Il se retrouve alors dans la même situation qu'Océane. Le coach a l'œil rivé sur sa longue-vue pour lui annoncer les points et les cordons favorables. Il finira avec un point d'avance et remportera sa toute première médaille de bronze au Championnat de France !

Bravo Jérémy !

Deux archers, deux médailles de bronze et un week-end riche en ÉMOTIONS !
Merci à vous deux pour ces beaux moments !

<u>La saison extérieure :</u>
La saison salle étant terminée, il est temps de mettre un peu plus de puissance dans les arcs et de sortir les petits tubes pour les compétitions extérieures. Tir nature pour certains, TAE International ou National pour d'autres, sans oublier notre discipline pratiquée à la Compagnie : le Beursault. En avril se déroule notre premier concours de la saison, avec son traditionnel tir de nuit.

Quatre podiums sont remportés à cette occasion !

En parallèle, l'aventure continue pour Jérémy en équipe de France de para tir à l'arc.
Il intègre l'équipe à la suite des sélections qui se sont déroulées au CREPS de Vichy. Direction ensuite l'Italie, où il participe à une compétition à Rome. Il réalise un très beau score de 668 points sur 720.

Bravo Jérémy !

Les qualifications et résultats en Beursault et en tir nature. Trois de nos archers pratiquant le tir Beursault se qualifient pour les Championnats de France : Timothé, Pascal et le Coach. Pour pouvoir y participer, ils doivent réaliser un tir de Bouquet. Ces tirs se déroulent après la

grande fête du tir à l'arc appelée « Bouquet provincial ». Elle était organisée cette année à Chiry-Ourscamp, dans l'Oise.

Voici les résultats de nos archers :

- U18 – Timothé : 6e Français, avec 39 Honneurs, 43 points et 2 chapelets.
- S2HCL – Pascal : 116e Français, avec 36 Honneurs, 45 points et 6 chapelets.
- S2HCL – François : 119e Français, avec 36 Honneurs, 45 points et 7 chapelets.
- Le Coach : 8e Français, avec 40 Honneurs, 77 points et 27 chapelets, dont 10 Noirs.

À noter que Pascal termine devant François avec un Noir de plus !

On continue avec les bonnes nouvelles !

Nicolas décroche lui aussi sa qualification pour le Championnat de France de tir nature à Agnac, en catégorie S2HAC.
Il réalise :

- Un premier tir à 465 points (20/4).
- Un deuxième tir à 550 points (4).

Bravo Nicolas pour cette qualification !

Le Championnat de l'Ain Beursault à Montmerle Cette année, 11 archers de la Compagnie ont participé au Championnat de l'Ain Beursault à Montmerle.

Et les résultats sont particulièrement beaux !

Voici nos médaillés :

- U13 – Lucien : Champion de l'Ain.
- U15 – Aymeric : Champion de l'Ain.
- U18 – Timothé : Champion de l'Ain.
- U21 – Clémence : Vice-championne de l'Ain.
- S1FCL – Océane : Médaille de bronze.
- S1HCOMP – Jérémy : Champion de l'Ain.
- S1HCOMP – Paul : Médaille de bronze.
- S3HCOMP – Le Coach : Champion de l'Ain.

Un très beau bilan pour la Compagnie avec 8 podiums, dont 5 titres de champions de l'Ain !
Bravo à tous nos archers !

Les compétitions internationales et le TAE.
On repart avec Jérémy pour la Coupe d'Europe à Nové Mesto, en République tchèque. Il en profite pour battre son record personnel avec un magnifique score de 676 points. Il s'incline en 1/8 de finale avec un score de 143 points sur 150. Encore un très beau résultat sur la scène internationale !

Du côté du TAE, nos archers continuent également à porter les couleurs de la Compagnie.
Au Championnat régional TAE National individuel, Pascal termine à une belle 4e place avec 601 points, sur blason de 122 cm à 50 mètres. De son côté, à Mâcon, lors du TAE à 60 mètres sur blason de 122 cm, Timothé réalise 544 points.

Direction ensuite Riom pour le Championnat de France TAE International et National adultes par catégorie. Jérémy se qualifie pour la première fois en compétition valide ! Sur blason de 80 cm réduit à 50 mètres, il réalise 659 points.

Pascal participe quant à lui au TAE National sur blason de 122 cm à 50 mètres et réalise 611 points.

Bravo à tous les deux !

Le Championnat du Rhône et le Championnat régional Beursault :
À Anse, quatre archers montmerlois participent au Championnat du Rhône et au Championnat régional Beursault.

Et là encore, les podiums sont au rendez-vous !

- U13 – Lucien : Champion régional.
- U18 – Timothé : Champion régional.
- S1HCOMP – Paul : Médaille de bronze.
- S3HCOMP – Le Coach : Champion régional.

Encore quatre beaux résultats pour notre Compagnie !

Le Championnat de France Beursault :
Pour clôturer cette saison 2026, direction Sainte-Geneviève-des-Bois pour le Championnat de France Beursault ! Trois archers étaient qualifiés.

Une petite pensée tout de même pour Pascal, victime d'une mésaventure sur l'autoroute, qui n'a malheureusement pas pu participer à ce Championnat de France.

Voici les résultats de nos deux représentants :

- U18 – Timothé : 36 Honneurs et 64 points (1/3).

- S3HCOMP – Le Coach : 39 Honneurs et 110 points (9/14).

Bravo à tous les deux pour avoir représenté la Compagnie au niveau national !

Le bilan de cette saison 2026
Et maintenant, place aux chiffres !

77 médailles remportées au total :

- 🥇 32 médailles d'or
- 🥈 19 médailles d'argent
- 🥉 26 médailles de bronze

Voilà ce que l'on peut appeler une saison bien remplie ! Des souvenirs, des pleurs, de la joie, de l'euphorie… et un coach qui s'emballe quand les points rentrent lors des duels ! Je vais m'arrêter là, car si personne ne me stoppe, on va y passer la nuit ! Messieurs, Mesdames les archers, je vous salue et vous souhaite une excellente saison 2027 !
Vous retrouvez les résultats des archers de la Compagnie su ce lien : Résultats des archers de la Compagnie

Vote du rapport de la Commission Sport : Vote à l'unanimité

Merci Coach, nous allons donc passer à la remise des distinctions.

Jeremy et Coach remettent les distinctions, les distinctions sont offertes par la compagnie.
- ***Antonin Paviot*** *– Arc classique :*
 - *Salle 18 m : 511 points, obtention des distinctions vert, blanc et noir.*
 - *Beursault : 36 honneurs, obtention de 1 et 2 marmots.*
- ***Maxence Paviot*** *– Arc classique :*
 - *Salle 18 m : 461 points, obtention de la distinction verte.*
 - *Beursault : 34 honneurs, obtention de 1 marmot.*
- ***Aymeric Dudu*** *– Arc classique :*
 - *Salle 18 m : 495 points, obtention des distinctions verte et blanche.*
 - *Beursault : 37 honneurs, obtention de 1 et 2 marmots.*
- ***Nicolas Boudelot*** *– Arc chasse :*
 - *Nature : 550 points, première distinction à 175 points et avant-dernière distinction à 550 points.*
 - *3D : 331 points, première distinction à 85 points et avant-dernière distinction à 300 points.*
- ***Jérémy Chardigny*** *– Arc à poulies :*
 - *Salle 18 m : 576 points, obtention de la distinction rouge et de la première étoile.*
 - *TAE International : 676 points, obtention des distinctions blanche et jaune.*

- ***Pascal Dubois*** *– Arc classique :*
 - *TAE International : 548 points, obtention des distinctions verte et noire.*
 - *Beursault : 40 honneurs, obtention de 2 et 4 marmots.*
- ***Timothé Moine*** *– Arc classique :*
 - *Salle 18 m : 541 points, obtention de toutes les distinctions sauf la bleue, qui reste à obtenir.*
- ***François Fasquel*** *– Arc classique :*
 - *Salle 18 m : 504 points, obtention de la distinction noire.*
 - *Beursault : 39 honneurs, obtention de 3 marmots.*
- ***Paul Bonavia*** *– Arc à poulies :*
 - *Salle 18 m : 563 points, obtention de la distinction bleue.*
 - *Beursault : 40 honneurs, obtention de 4 marmots.*

Les absents se verront remettre en main propre leurs distinctions. Cette remise se fait environ une fois par an. Le nombre de distinction peut varier en fonction des années. Jeremy insiste sur le fait de garder les distinctions elles sont une preuve de performance des archers ainsi qu'une reconnaissance de la compagnie, fière de ses archers.

13 Informations générales

Je rappelle que cette saison nous ne faisons pas d'entrainements pour les enfants de l'école de Tir pendant les vacances scolaires.

Les autres horaires d'entrainements sont maintenus bien évidemment. La seule modification est les horaires du mardi, nous ouvrons le gymnase de 19h à 21h. Je le rappelle ceci uniquement pendant les vacances scolaires. Et comme chaque année, les entrainements pendant les vacances de Noël ne sont pas dispensés. La mairie demande que les installations ne soient pas utilisées.

Une dernière information, le Tir à l'arc est un sport et pour la pratique d'un sport nous devons être en tenue adéquat. Je rappelle donc que la tenue de sport, jogging ou autres sont de rigueur…on évite les pantalons, short en jeans ! Merci.

Dans le rapport moral je vous parlais des travaux du Jeu d'arc, nous envisageons d'effectuer ces travaux le 9 janvier 2027. Il y aura 3 pôles : la cuisine, le portique du jeu d'arc et les cibles extérieures. Nous devons encore lister le matériel et les outils dont nous aurons besoin pour cette journée. Ensuite, vous recevrez un mail courant décembre afin de vous positionner ou non sur ces activités. Les boissons et le repas de midi sont offerts par la Compagnie : Saucisson à cuire-pomme de terre.

La Compagnie organise cette année encore le Téléthon sous le nom des Archers du Cœur, le vendredi 4 décembre 2026 au Gymnase de la Tannerie. Pendant cette soirée, qui remplacera l'entrainement, chacun peut tirer ou apprendre à tirer. 1€ les 3 flèches y compris pour les

Archers de la Compagnie. Il y aura de la vente de gâteaux, donc n'hésitez pas à nous amener vos douceurs et surtout faites tourner l'information au maximum tout autour de vous, sur les réseaux sociaux, vos connaissances, dans la rue...

La Compagnie organise également le Tir de Noël, le mardi 15 décembre 2024 au Gymnase de la Tannerie. Comme pour le Tir d'Halloween, il s'agit d'un Tir par équipe composé des membres de la Compagnie. Le Père-Noël nous laisse toujours des cadeaux pour les gagnants de cette petite compétition. Nous devons choisir un thème, avez-vous des suggestions ?

Les enfants peuvent participer au vote.
Après réflexion car beaucoup de thème sont proposés, il est décidé que le vote se fera finalement sur WhatsApp.

Lors de la dernière AG, nous avions voté la modification des tarifs de location des arcs, ceci a été mis en place cette année. Le Bureau ne souhaite pas augmenter les cotisations et autres tarifs des inscriptions pour la saison à venir.

Une dernière information très importante. Comme je vous l'ai dit après le rapport financier, nous changeons de logiciel d'organisation de nos concours, nous passons dès avril 2027 sur IANSEO. Un nouveau logiciel qui n'est pas très bien adapté au concours Beursault, donc nous devons modifier notre système d'inscription.
Nous allons mettre en place un paiement immédiat à l'inscription. Je vais voir comment nous allons le mettre en place pour nos archers. Je vous rappelle que nous avions décidé la gratuité d'un départ si l'archer donnait de son temps en qualité de bénévole durant le week-end de concours. Le temps de mettre en place la nouvelle procédure, je vous tiendrais au courant.

14 Rappel des dates à retenir

Les prochaines dates à noter dans vos agendas :

- le 4 décembre, le Téléthon
- le 15 décembre le Tir de Noël
- le 9 janvier, travaux au Jeu d'arc
- le 23 janvier, le tir traditionnel de la Saint Sébastien

Nous vous communiquerons les autres dates au fur et à mesure de la saison.

15 Questions diverses

Une question a été posée sur l'organisation des entrainements pour le groupe de perfectionnement. Actuellement, ce groupe ne compte qu'un jeune archer.

Réponse collective : Il a été constaté que l'archer en question est relativement seul, effectivement il a dû travailler un peu seul car on commençait à l'école de tir donc la question qui est posée aujourd'hui est légitime. La compagnie et les entraineurs ont fait face à beaucoup de nouveautés. Le coach répond que le travail ne se fait pas forcément sur blason mais beaucoup sur paille sur ce qui est du travail sur la technique et il y a aussi une partie du travail qui se réalise en autonomie mais toujours avec, au besoin, un entraineur pour suivre le travail réalisé.

Intervention de la mairie de Montmerle : La mairie félicite la compagnie pour son parcours et les résultats de la saison. La mairie souhaite convier Jeremy le lundi 4 janvier aux vœux du maire afin de le mettre en avant en tant que sportif au vu de son parcours. L'invitation est reçue et acceptée.

Fin de l'Assemblée Générale : 21h54

Fin et Verre de l'Amitié.

Signatures :

Edwige CHAREUN
Présidente



Tanguy REBE, secrétaire

